

# BALISES 83

S	Fête départementale de la Randonnée
O	Sélectif du Championnat de France
M	Conditions d'accès aux massifs
A	Séjour: l'Alsace et ses marchés de Noël
I	Saison 2017 / 2018 : nouveaux tarifs
R	
E	

## Été 2017 : conditions et restrictions d'accès aux massifs varois



En raison des forts risques d'incendie, entre le 21 juin et le 30 septembre, l'accès aux massifs varois est réglementé par le Conseil Départemental.



Accéder à la carte officielle de la Préfecture et obtenez en bas de page, le détail des zones interdites :  
<http://www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-dans-a2898.html>



Retrouver les consignes de la FFRandonnée auprès de ses clubs et adhérents concernant les conditions météorologiques:  
<https://var.ffrandonnee.fr/html/249/acces-aux-massifs>

## Fête départementale de la Randonnée Pédestre



Le beau temps et une organisation remarquable furent les gages d'une participation record, soit plus de 1150 participants!

Après l'accueil du matin au village autour d'un petit déjeuner et la remise des tee-shirts, les participants se dirigeaient vers les animations sportives.



Les trois circuits proposés ont permis de découvrir la vieille ville de Hyères et depuis les hauteurs de superbes points de vue. De passionnantes ballades culturelles permettaient également de découvrir la ville intra-muros.

L'activité Marche Nordique a accueilli des débutants sur un parcours dédié et des confirmés sur un tracé plus classique de 12 kms.



Des initiations de Marche Aquatique furent nombreuses pour cette discipline en pleine expansion.

Vers 16 heures tous se retrouvèrent au village où collations et rafraîchissements étaient offerts. Des stands partenaires, associatifs et animations locales les attendaient également. Le tirage de la tombola qui clôturait cette journée, fit de nombreux heureux. Félicitations aux organisateurs, bénévoles, et tous nos remerciements aux généreux donateurs.



## Sélectif du Championnat de France

Le club de **HYERES LONGE CÔTE** organisait le 20 mai 2017, de façon remarquable cette compétition. Plus de **200 compétiteurs** s'étaient donnés rendez-vous sur la plage de la Capte et se sont affrontés sur **100m en solo, 1000 m en tierce et 1000 m en quinte.**

Encore bravo à tous, et au groupe d'arbitrage, **30 volontaires** qui pour la plupart n'avaient jamais ni participé ni arbitré une compétition de cette importance.

**Prochain rendez-vous le 30 septembre 2017  
pour le championnat de France sur l'étang de Berre.**



## Découverte de l'ALSACE au travers de ses Marchés de Noël



Ce séjour est ouvert uniquement aux adhérents des associations du VAR, titulaires de la licence FFRP avec assurance RC.

Nombre de participants: 40 personnes minimum et 49 personnes maximum

**PRIX 340 € par personne**

### Ce prix comprend :

- Le voyage en car grand tourisme au départ de TOULON (parking de la piscine du Mourillon)
- La demi- pension en chambres doubles, petits déjeuners et les dîners hors boissons non comprises
- Un guide pour le 6 décembre (visite de Strasbourg)
- Hébergement au Centre de Loisirs de l'EST - CLE /CAP France OBERNAI (67210)

### Ne sont pas compris :

- Les déjeuners du 5,6,7 et 8 Décembre 2017
- Les boissons non comprises ET dépenses personnelles
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

**Fiche d'inscription et programme détaillé sur :**

**[var.ffrandonnee.fr](http://var.ffrandonnee.fr)**

## Découverte de l'ALSACE au travers de ses Marchés de Noël

### Le "Service+"

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017, les clubs qui ne saisissent pas, ou n'impriment pas, ou payent par chèque leurs affiliations, licences et assurances, devront s'abonner à la prestation « **service +** » pour la gestion de ses prestations.

Le coût de ce service sera de **24 euros pour un club de moins de 30 adhérents** en fin de saison 2016/2017 (31/08/2017), et de **40 euros pour un club de 30 licenciés et plus**.

### La Marche Aquatique Côtière

Création de la licence IRLCMAC permettant uniquement la pratique du Longe Côte / Marche Aquatique Côtière ; les adhérents souhaitant pratiquer une autre activité de marche et randonnée doivent souscrire une licence de type IRA ou IMPM.

### Le certificat médical

Les dispositions législatives et réglementaires sur le **Certificat Médical de Non Contre-indication à la pratique sportive** ont évolué ces derniers mois ; différents décrets d'application ont été publiés.

La réunion du Comité Directeur du 23 juin 2017, définira la position de la FF Randonnée sur la fourniture de ce document à la première prise de licence et lors de son renouvellement, ainsi que lors d'une pratique compétitive.

### Coordonnées des licenciés

Nous vous demandons de **renseigner l'adresse mail de chacun des licenciés**, afin qu'il bénéficie de l'ensemble des services fédéraux : stage de formation, achat sur la boutique, communication fédérale ...

### Cotisation annuelle par association

30 adhérents et plus (au 31/08/2017):  
60.00 euros

Moins de 30 adhérents (au 31/08/2017):  
40.00 euros

### Avec abonnement Passion Rando

Licence IRA:  
31 euros

Licence IMPN:  
41 euros

### Sans abonnement Passion Rando

Licence IRA:  
25 euros

Licence IMPN:  
35 euros